



La Plaine sur mer

**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
du 01 avril 2025**

Délibération n° 2025-042

Nombre de Conseillers

En exercice : 27
Présents : 22
Pouvoirs : 3
Votants : 25

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 1 avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de La Plaine-sur-Mer, dûment convoqué le dix-neuf mars deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Danièle VINCENT, Maire.

Etaient présents

VINCENT Danièle, Maire,
DUGABELLE Denis, MOINEREAU Maryse, BOULLET Benoît, RIBOULET Marie-Andrée,
LETOURNEAU Yvan, DOLU Cécile, Adjointes,
GUILLEMOT Bernard, LERAY Marc, VINET Jacky, HERVÉ Catherine, DANET Sylvie, GENARD Régine, LABARRE Chantal, TISSIER Daniel, LASSALLE Dominique, FOUCHER Maryline, LUCAS Nathalie, BLONDEL Isabelle, PERISSINOT Olivier, QUELTIER Caroline, LEPINE Nicolas, Conseillers municipaux

Excusés représentés

RICHEUX Sébastien donne pouvoir à VINCENT Danièle
CHEREAU Sophie donne pouvoir à FOUCHER Maryline
LERAY Olivier donne pouvoir à MOINEREAU Maryse

Absents non représentés

LEBELLE Bernard, BURLIN Isabelle

Secrétaire de séance : BOULLET Benoît – adopté à l'unanimité

Objet : Tarifs communaux 2025-2026 – Restaurant scolaire

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'augmentation des coûts d'énergie et de production,
Considérant l'avis favorable de la commission finances / ressources humaines du 12 mars 2025 et de la Toutes Commissions du 20 mars 2025

Entendu l'exposé de Monsieur Denis DUGABELLE,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le tarif de vente des repas du restaurant scolaire à 4,30 € l'unité à compter du 1^{er} septembre 2025.

Danièle VINCENT
Maire



Benoît BOULLET
Secrétaire de séance